

Prière universelle - juillet 2019

Catégorie : [P.U. pour un dimanche](#)

Date : 1 juillet 2019

Intention de prière – Juillet 2019

Cette intention du Pape, précédée d'un préambule, sera lue en complément de la prière universelle préparée par l'équipe liturgique. Elle peut être introduite ainsi :

« En communion avec des millions de chrétiens à travers le monde, prions maintenant pour l'intention que confie le Pape à l'Église ce mois-ci » :

Prions pour que ceux qui administrent la justice œuvrent avec intégrité, et que l'injustice qui traverse le monde n'ait pas le dernier mot.

Dans sa prière, le roi Salomon demandait : « *Donne à ton serviteur un coeur plein de jugement pour qu'il sache gouverner ton peuple et discerner le bien et le mal* » 1R 3, 9. Nous te demandons, Seigneur, cette sagesse pour toutes les personnes qui rendent la justice. Qu'elles écoutent chaque situation avec un coeur miséricordieux et que leurs décisions soient guidées par la vérité et le discernement. Que l'injustice n'ait pas le dernier mot dans le monde.

MÉDITATION

Pour approfondir l'intention de prière de ce mois, nous vous proposons un extrait du discours du pape François au Sommet des juges contre la traite des personnes et le crime organisé- 3 juin 2016

« Je

demande aux juges de réaliser leur vocation et leur mission essentielle : établir la justice, sans laquelle il n'y a pas d'ordre ni de développement durable et intégral, ni même de paix sociale. (...)

Quand

nous disons « rendre justice », comme vous le savez bien, nous n'entendons pas qu'il faille rechercher le châtimeur pour lui-même, mais que, quand on inflige des peines, celles-ci soient données pour la rééducation des responsables, de manière telle que l'on puisse leur donner une espérance de réinsertion dans la société. C'est-à-dire qu'il n'y a pas de peine valable sans espérance. Une peine fermée sur elle-même, qui ne donne pas lieu à l'espérance est une torture, ce n'est pas une peine. Je me base sur cela également pour affirmer sérieusement la position de l'Église contre la peine de mort. (...) L'espérance de réinsertion dans la société: même si quelqu'un est un « meurtrier, il garde sa dignité personnelle et Dieu lui-même s'en fait le garant » (Saint Jean-Paul II, *Evangelium vitae*, n. 9). Et si cette délicate conjonction entre justice et miséricorde — qui au fond est une préparation à un réinsertion — vaut pour les responsables des crimes contre l'humanité comme pour tout autre être humain, a fortiori cela vaut surtout pour les victimes qui, comme l'indique leur nom, sont plus passives qu'actives dans l'exercice de leur liberté, étant tombées dans le piège des nouveaux chasseurs d'esclaves.

[...] Vous êtes appelés à donner de l'espérance en faisant la justice. De la veuve qui demande justice avec insistance (Lc 18, 1-8) aux victimes d'aujourd'hui, toutes nourrissent une soif de justice, comme espérance que l'injustice qui traverse ce monde ne soit pas la dernière réalité, qu'elle n'ait pas le dernier mot. »

Equipe
du Réseau Mondial de Prière du Pape - France